

# NOV'ALP GAZ 38

## Le gaz naturel pour les communes de Trept, Morestel et Passins



Le gaz naturel : une énergie respectueuse de l'environnement

Pas d'engagement, le changement de fournisseur est gratuit



Un référent dédié basé à Grenoble

Un prix sans surprise en fonction de mes consommations



GEG s'occupe de tout, aucune démarche administrative ni coupure

### ILS NOUS FONT CONFIANCE. POURQUOI PAS VOUS ?

Notre présence nationale et notre expertise sur les différents métiers de l'énergie nous permettent d'accompagner des collectivités, des PME

Et des grands groupes aux secteurs d'activités variés :

Siemens, La Société de la Tour Eiffel, Les Opéras de Paris, Starbucks, Caterpillar, l'Aéroport de Toulouse-Blagnac et bien d'autres encore !



NovAlp Gaz 38 - Clients Professionnels  
À partir du 01 avril 2022

Nov'Alp Gaz 38	Abonnement annuel HT	Prix énergie Prix du kWh HT
B0 de 1001 à 6000 kWh/an	108,58 €	0,1404 €
B1 de 6001 à 30 000 kWh/an	328,00 €	0,0953 €
B2i de 30 001 à 300 000 kWh/an	328,00 €	0,0945 €

## SERVICES GRATUITS

Des services digitaux pour gérer en autonomie votre contrat

Le prélèvement automatique : Gérez votre budget en toute sérénité, grâce au prélèvement mensuel ou trimestriel. Vos paiements sont simplifiés, et vous économisez les frais d'envoi.

L'espace client : un espace gratuit, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7 pour gérer votre contrat et connaître votre consommation.



## SERVICE ALARME ET TÉLÉSURVEILLANCE

Travaillez l'esprit tranquille, nos experts veillent sur vous

Un abonnement à partir de 39,90€ HT / mois pour sécuriser vos locaux professionnels : par zone en votre présence ou dans leur intégralité durant votre absence



Maintenance à distance



Centre de télésurveillance



Application mobile gratuite



Garantie satisfait ou remboursé

> Plus d'infos sur [professionnels.geg.fr/alarme-telesurveillance](https://professionnels.geg.fr/alarme-telesurveillance)

Prix TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le transport et la distribution) - TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) 0,00845 € HT/ kWh - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la TICGN - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Les tarifs du gaz naturel sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie, en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél.: 04 76 84 38 00 – [www.geg.fr](http://www.geg.fr)

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047

